

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2025/2/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 mars à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mrs X. PASSET, F. FORTIN, E. FLAMANTL. FOURNIER, H. DEPREZ, F. GACH, D. LETEMPLE, T. FLEUREAU, P. AUDIN, D. FERNANDES et Mmes D. FURGEROT, N. LEROY et M. MIELCAREK.

Pouvoir : Mme M. FAXELLE donne pouvoir à Mr F. FORTIN, Mme B. CARPENTIER donne pouvoir à Mme D. FURGEROT.

Excusés : Mr H. DEPREZ, Mme M. FAXELLE et Mme B. CARPENTIER.

Mr F. FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Affectation des résultats cumulés.

Le Conseil Municipal, constate que le compte administratif section fonctionnement fait apparaître un excédent de 22 593.08 euros pour l'année 2024 auquel on ajoute l'excédent de 2023 d'un montant de 98 352.76€ soit un montant total de 120 945.84€ et décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

-recette d'investissement au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de 22 500 euros ;

-recette de fonctionnement au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » la somme de 98 445.84 euros.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, et après en avoir délibéré, vote l'affectation du résultat cumulé 2024.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2025.04.04 07:25:51 +0200
Ref:8491583-12749109-1-D
Signature numérique
le Maire